

COUR D'APPEL DU QUÉBEC

Siège de Québec

Rôle des requêtes du 11 mars 2024
HON. VAUCLAIR, RANCOURT et HARDY

SALLE 4.33 À 9 h 30

Rôle spécial

	N° DOSSIER / HEURES	PARTIES	NATURE DE LA REQUÊTE / RÉSULTAT
1.	<u>10-700005-221</u>	Simon Lebel, app. c. Sa Majesté le Roi, int.	Règle 75 R.C.a.Q.m.c.
2.	<u>10-3972-226</u>	Jeff Gravel-Villeneuve, app. c. Sa Majesté le Roi, int.	Règle 75 R.C.a.Q.m.c.

Matière civile

	N° DOSSIER / HEURES	PARTIES	NATURE DE LA REQUÊTE / RÉSULTAT
1.	<u>09-10698-238</u>	Guillaume Morneau et al., app. c.	Requête en rejet d'appel (art. 365 C.p.c.)

	N° DOSSIER / HEURES	PARTIES	NATURE DE LA REQUÊTE / RÉSULTAT
		Pourvoirie des Lacs Roger & Faucille inc. et al., int. et Michel Lapointe, mec.	
2.	<u>09-10710-231</u>	9360-0294 Québec inc. et al., app. c. Rémi Roussel, int.	Requête en rejet d'appel (art. 365 C.p.c.)
3.	<u>09-010709-233</u>	Dans l'affaire de la mise sous séquestre de Relance D.P. inc. : 9232-0692 Québec inc., app. c. Daniel Trudeau, int. et Raymond Chabot inc., mec.	Requête en rejet d'appel (art. 365 C.p.c.)
4.	<u>09-10707-237</u>	David Prémont Vézina et al., app. c. Lucien Simard, int.	Requête en rejet d'appel (art. 365 C.p.c.)
5.	<u>09-10716-246</u>	Michel Gagné, app. c. Gaston Gagné inc. et al., int. et Les immeubles G. Gagné inc. et al., mec.	Requête en rejet d'appel (art. 365 C.p.c.)

	N° DOSSIER / HEURES	PARTIES	NATURE DE LA REQUÊTE / RÉSULTAT
6.	<u>09-10692-231</u>	Nicole Dugal et al., app. c. Suzanne Baker et al., int.	Requête de <i>bene esse</i> pour permission d'appeler hors délai (art. 363 C.p.c.)
6.a)	<u>09-10692-231</u>	Nicole Dugal et al., app. c. Suzanne Baker et al., int.	Requête pour permission de produire des énoncés supplémentaires à la déclaration d'appel
6.b)	<u>09-10692-231</u>	Nicole Dugal et al., app. c. Suzanne Baker et al., int.	Requête modifiée en rejet d'appel (art. 365 C.p.c.)
7.	<u>09-10719-240</u>	D. G. P., req. c. B. G., int.	Demande de permission d'appeler hors délai
8.	<u>09-10657-234</u>	Éric Morency, app. c. Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, int. et Séminaire de Québec, mec. et Le procureur général du Québec représentant le ministre de l'Énergie et des ressources naturelles, mec. et Officier de la publicité foncière de Montmorency, mec.	Requête pour être relevé du constat de caducité (art. 376 C.p.c.)